

DAJI/2019/Décision/Tarifs/15

Décision portant approbation des tarifs d'inscription au colloque «Ecole d'été « From data to biology and back – Reserve engineering biological networks»»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCISION

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Ecole d'été « From data to biology and back – Reserve engineering biological networks»»organisé par la Faculté des Sciences et l'Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM).

Ce colloque aura lieu du 03 au 12 juin 2019 à Luminy.

Le tarif s'élève à :

- Participants : 50 € TTC

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 01 mars 2019

Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

